

**Constellium SE (la « Société »)**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2022 (l'« Assemblée Générale »)**  
**Rapport du Conseil d'administration**  
**Projets de résolutions et exposés des motifs**

*Chaque résolution est précédée d'un paragraphe introductif expliquant les motifs de chaque proposition de résolution.*

*Tous ces paragraphes explicatifs constituent le rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale.*

**ORDRE DU JOUR**

1. Nomination de Monsieur Emmanuel Blot en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans
2. Renouvellement du mandat de Madame Martha Brooks en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans
3. Renouvellement du mandat de Madame Lori Walker en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans
4. Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021
5. Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021
6. Quitus des administrateurs, du Directeur Général et des Commissaires aux Comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021
7. Affectation du résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2021
8. Pouvoirs pour les formalités

## **1ERE RESOLUTION**

### **Nomination de Monsieur Emmanuel Blot en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans**

Madame Stéphanie Frachet, administratrice nommée sur proposition de Bpifrance Participations, dont le mandat arrive à l'expiration à l'issue de cette Assemblée Générale, ne se présente pas pour un nouveau mandat.

Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée Générale de nommer Monsieur Emmanuel Blot en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, son mandat arrivant à expiration à la fin d'une telle assemblée générale.

Le Conseil d'administration recommande la nomination de Monsieur Emmanuel Blot en raison de son expérience significative dans le domaine de la finance et des marchés financiers. Conformément à un pacte d'actionnaires modifié et mis à jour en date du 29 mai 2013 entre la Société et Bpifrance Participations (anciennement dénommée Fonds Stratégique d'Investissement), la candidature de Monsieur Emmanuel Blot a été proposée par Bpifrance Participations.

Les informations détaillées sur Monsieur Emmanuel Blot sont présentées en Annexe A de ce rapport.

### **PREMIERE RESOLUTION**

#### **Nomination de Monsieur Emmanuel Blot en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Monsieur Emmanuel Blot en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

## **2EME RESOLUTION**

### **Renouvellement du mandat de Madame Martha Brooks en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans**

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de Madame Martha Brooks en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, son mandat arrivant à expiration à la fin d'une telle assemblée générale.

Le Conseil d'administration recommande le renouvellement du mandat de Madame Martha Brooks en raison de sa connaissance approfondie de l'industrie de l'aluminium et du secteur des transports. Sa présence aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités était de 100 % en 2021.

Les informations détaillées sur Madame Martha Brooks sont présentées en Annexe B de ce rapport.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

#### **Renouvellement du mandat de Madame Martha Brooks en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de Madame Martha Brooks en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### **3EME RESOLUTION**

#### **Renouvellement du mandat de Madame Lori Walker en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans**

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de Madame Lori Walker en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, son mandat arrivant à expiration à la fin d'une telle assemblée générale.

Le Conseil d'administration recommande le renouvellement du mandat de Madame Lori Walker en raison de ses connaissances approfondies en matière de gestion des risques d'entreprise et de son expérience en matière financière. Sa présence aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités était de 100 % en 2021.

Les informations détaillées sur Madame Lori Walker sont présentées en Annexe C de ce rapport.

#### **TROISIÈME RÉSOLUTION**

#### **Renouvellement du mandat de Madame Lori Walker en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de Madame Lori Walker en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### **4EME ET 5EME RESOLUTIONS**

#### **Approbation des comptes (sociaux et consolidés) de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

Les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> projets de résolutions soumettent à l'approbation des actionnaires (i) les comptes sociaux et (ii) les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 enregistrant, respectivement, une perte nette de la Société de (3.112.141,44) euros et un bénéfice net du groupe de 262.000.000 euros.

#### **QUATRIÈME RÉSOLUTION**

#### **Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comprenant notamment le bilan, le compte de résultat et les annexes, tels qu'ils ont été établis et qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations documentées dans ces comptes et mentionnées dans ces rapports. L'Assemblée Générale approuve également la perte nette de cet exercice, qui s'élève à (3.112.141,44) euros.

#### **CINQUIÈME RÉSOLUTION**

#### **Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comprenant notamment le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé et les annexes, tels qu'ils ont été établis et qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations documentées dans ces comptes et mentionnées dans ces rapports.

## **6EME RESOLUTION**

### **Quitus des administrateurs, du Directeur Général et des Commissaires aux Comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

Il est proposé que l'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs, au Directeur Général et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

## **SIXIÈME RÉOLUTION**

### **Quitus des administrateurs, du Directeur Général et des Commissaires aux Comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne quitus aux administrateurs, au Directeur Général et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

## **7EME RESOLUTION**

### **Affectation du résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

Le résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est une perte nette de (3.112.141,44) euros. Le Conseil d'administration recommande que cette perte nette soit affectée au report à nouveau dont le solde était de 16.740.254,41 € au 31 décembre 2021.

Le Conseil d'administration rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices clos respectivement les 31 décembre 2018, 2019 et 2020.

## **SEPTIÈME RÉOLUTION**

### **Affectation du résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes, constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est une perte nette de (3.112.141,44) euros, et, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter cette perte nette au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est noté qu'aucun dividende n'a été versé au titre des exercices clos, respectivement, le 31 décembre 2018, 2019 et 2020.

## **8EME RESOLUTION**

### **Pouvoirs pour les formalités**

Le Conseil d'administration propose de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration, au Président du Conseil d'administration, au Directeur Général, au *Group General Counsel* (chacun avec faculté de subdélégation) ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives, et tous les dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur consécutivement à l'adoption des résolutions de l'Assemblée Générale.

## **HUITIEME RÉSOLUTION**

### **Pouvoirs pour les formalités**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, au Président du Conseil d'administration, au Directeur Général, au *Group General Counsel* (chacun avec faculté de subdélégation) ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives, et de tous les dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur consécutivement à l'adoption des résolutions qui précèdent.

## Annexe A

### **PREMIERE RESOLUTION : Nomination de Monsieur Emmanuel Blot en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans**

#### **Information concernant Monsieur Emmanuel Blot conformément à l'article R. 225-83 du Code de commerce**

Monsieur Emmanuel Blot est actuellement directeur des investissements et responsable de la pratique des investissements cotés chez Bpifrance Investissement – Large Cap qu'il a rejoint en 2012. Il est envisagé que Monsieur Blot exercera, en tant que représentant permanent de Bpifrance Participations, le mandat d'administrateur de Mersen, expert mondial de l'énergie électrique et des matériaux avancés, à compter de mai 2022. Dans sa fonction actuelle au sein de Bpifrance Investissement, Monsieur Blot a conduit plusieurs processus d'investissement dans des sociétés cotées et suivi de nombreuses participations, dont Constellium qu'il suit depuis dix ans maintenant. Auparavant, il a été analyste actions sell-side chez Bryan, Garnier & Co (2009-2010) et chez Oddo BHF (2010-2012), couvrant d'abord les valeurs de l'aéronautique et de la défense puis le secteur des biens d'équipement. Monsieur Blot a obtenu un diplôme de l'ESSEC, l'école de commerce à Paris, en 2009.

**Age :** 36

**Autres mandats ou fonctions exercés :** Aucun connu

**Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années :** Aucune connue

**Autres fonctions exercées dans la Société :** Aucune

**Nombre d'actions de la Société détenues :** Aucune

**Nationalité :** Française

**Indépendance :** Monsieur Emmanuel Blot est considéré comme « indépendant » selon les exigences d'indépendance du *New York Stock Exchange (NYSE Independence Requirements)*. En droit français, il n'y a pas d'obligation pour les sociétés françaises dont les actions ne sont pas admises à la négociation sur un marché réglementé européen, d'avoir des administrateurs indépendants.

## Annexe B

### **DEUXIEME RESOLUTION : Renouvellement du mandat de Madame Martha Brooks en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans**

#### **Information concernant Madame Martha Brooks conformément à l'article R. 225-83 du Code de commerce**

Madame Martha Brooks exerce le mandat d'administratrice non-exécutive de la Société depuis juin 2016. Madame Brooks était, jusqu'à son départ à la retraite en mai 2009, Présidente et Directrice Opérationnelle (*Chief Operating Officer*) de Novelis Inc, où elle a occupé des postes de direction depuis 2005. De 2002 à 2005, elle a été Vice-Présidente Senior *Corporate* et Présidente et Directrice Générale d'Alcan Rolled Products, Amériques et Asie. Avant de rejoindre Alcan, Madame Brooks a travaillé pendant 16 ans chez Cummins, le leader mondial des moteurs diesel et de la production d'énergie, de 1986 à 2002, dirigeant en dernier lieu l'activité des moteurs de camions et de bus. Elle est actuellement administratrice de The Volvo Group (AB Volvo) où elle est membre du Comité d'Audit ; administratrice de Jabil Circuit Inc. où elle est membre du Comité des Nominations et de Gouvernance ; et administratrice de CARE Enterprises Inc, une filiale à but lucratif de CARE USA, où elle a été co-présidente du conseil d'administration jusqu'en 2021 et où elle reste administratrice. Auparavant elle a été administratrice de Bombardier Inc., Harley Davidson et International Paper. Madame Brooks est titulaire d'une licence en économie et en sciences politiques et d'une maîtrise en gestion publique et privée de l'Université de Yale.

**Age :** 62 ans (63 ans à la date prévue de l'Assemblée Générale, soit le 10 juin 2022)

**Autres mandats ou fonctions exercés :** Aucun connu

**Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années :** Aucune connue

**Autres fonctions exercées dans la Société :** Aucune

**Nombre d'actions de la Société détenues :** 61.545

**Nationalité :** Américaine

**Indépendance :** Madame Martha Brooks est considérée comme « indépendante » selon les exigences d'indépendance du *New York Stock Exchange (NYSE Independence Requirements)*. En droit français, il n'y a pas d'obligation pour les sociétés françaises dont les actions ne sont pas admises à la négociation sur un marché réglementé européen, d'avoir des administrateurs indépendants.

## Annexe C

### TROISIEME RESOLUTION : Renouvellement du mandat de Madame Lori Walker en qualité d'administratrice pour une durée de trois ans

#### Information concernant Madame Lori Walker conformément à l'article R. 225-83 du Code de commerce

Madame Lori Walker exerce le mandat d'administratrice non-exécutive de la Société depuis juin 2014. Madame Walker a précédemment occupé le poste de directrice financière et vice-présidente senior de The Valspar Corporation de 2008 à 2013, où elle a dirigé les équipes finances, informatiques et communications. Avant d'occuper ce poste, Madame Walker a été, chez Valspar, vice-présidente, contrôleur et trésorière de 2004 à 2008, et vice-présidente et contrôleur de 2001 à 2004. Avant de rejoindre Valspar, Madame Walker a occupé plusieurs postes à responsabilité croissante chez Honeywell Inc. pendant 20 ans, le dernier poste qu'elle a occupé étant celui de directrice de la gestion des risques financiers mondiaux. Madame Walker est actuellement présidente du comité d'audit de Compass Minerals International, Inc. et membre de son comité des rémunérations. En outre, Madame Walker est devenue présidente du comité d'audit de Hayward Industries en mars 2021. Elle est également présidente du comité d'audit de Southwire Company, LLC, une société privée, et est également membre de son comité des ressources humaines. Madame Walker est titulaire d'une licence en finances de l'Université de l'État d'Arizona et a suivi l'*Executive Institute Program* et l'enseignement du *Director's College* à l'Université de Stanford.

**Age :** 64 ans

**Autres mandats ou fonctions exercés :** Aucun connu

**Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années :** Aucune connue

**Autres fonctions exercées dans la Société :** Aucune

**Nombre d'actions de la Société détenues :** 35.044

**Nationalité :** Américaine

**Indépendance :** Madame Lori Walker est considéré comme « indépendante » selon les exigences d'indépendance du *New York Stock Exchange (NYSE Independence Requirements)*. En droit français, il n'y a pas d'obligation pour les sociétés françaises dont les actions ne sont pas admises à la négociation sur un marché réglementé européen, d'avoir des administrateurs indépendants.